

The International Comparison Program for Africa (ICP-Africa): Launch of the 2011 Round

Nairobi, Kenya, June 2010

1. BACKGROUND

The International Comparison Program (ICP) is a global statistical initiative established to produce internationally comparable price levels, expenditure values, and PPP estimates, with the objective of facilitating cross-country comparisons of economic aggregates and price levels for GDP and its sub-aggregates. The genesis of the ICP was an early recognition that measures of economic aggregates based on exchange rates fail to reflect differences in price levels between countries, and as such they are patently unsuitable for policy decisions, which in principle relate to volumes only, free of price distortions. Real value comparisons under the ICP are obtained not only for GDP as a total aggregate, but also for a number of policy relevant sub-aggregates, e.g., household consumption expenditure, investment, and government expenditure. By establishing purchasing power equivalence, where one unit currency purchases the same quantity of goods and services in all countries, purchasing power parity (PPP) data allow cross-country comparisons of economic aggregates and structures on the basis of volumes, free of price and exchange rate distortions.

The ICP was first established in 1970 as a joint venture of the United Nations and the International Comparisons Unit of the University of Pennsylvania. Starting with a modest project to undertake comparisons in 10 countries, further ICP rounds were conducted in 1975, 1980, 1985, 1990, and 1993. By the time of the last round, the ICP had expanded to the status of a truly global program, with 118 countries under its umbrella, covering all regions of the world.

From its beginnings, the ICP has progressively increased the participation of African countries. In the first two experimental phases (1970 and 1973), Kenya was the only African country representing the developing world. In the subsequent phases, the number of African countries increased to 4 in 1975, then rose to 15 and 23 in 1980 and 1985 respectively, before leveling off at 22 in 1993. The last two rounds of the region's ICP activities were financed and supervised by Eurostat. In contrast, ICP coordination for other regions was carried out by local institutions within the respective regions. *The ICP 2005 Program saw, for the first time, Africa's ICP activities being coordinated by an African institution, namely the AfDB, in close collaboration with UNECA*

and the World Bank. Subsequently, the AfDB assumed full responsibility to coordinate and fund the activities under the ICP-Africa Program.

2. JUSTIFICATION OF THE INTERNATIONAL COMPARISON PROGRAM

The demand for reliable and comparable data has taken on a higher profile since the early 1990s as a result of the more explicit use of statistics for national, regional, and global goal setting, increasing demand for Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs), and monitoring of progress toward achieving the Millennium Development Goals (MDGs). Furthermore, the reality of scarce resources has meant that blanket approaches to setting policy are no longer available to many countries and the need for informed, targeted, and cost-effective policies has become paramount. The ICP therefore aims to meet the demand for reliable, regular, and comparable data for PRSPs, MDGs, and other analytical purposes, including those relating to structural reform of national economies.

The ICP program continues to provide more timely and reliable data on the comparative level of economic development in different countries, thereby facilitating an efficient allocation of international resources for poverty reduction, building understanding of the process of economic change and growth, and providing the means to monitor progress. Some examples of the uses of ICP data at the international level include: establishing the international poverty thresholds (\$1 or \$2 per day poverty lines) and monitoring progress towards the MDG poverty reduction target (World Bank); constructing the Human Development Index (UNDP); comparing health expenditure per capita (WHO); assessing per capita expenditures in education (UNESCO); monitoring the welfare of children (UNICEF); and comparing the relative sizes of economies and estimating weighted averages of regional economic growth rates (IMF, AfDB).

Rapid globalization and the increasing integration of international markets and financial institutions have also imposed a new urgency in the demand for internationally comparable data. Per capita real GDP expressed in Purchasing Power Standard (PPS) has been the single measure most often used by multinational corporations for evaluating overseas investment costs and risks across countries, including unit labor and material cost, and for determining project viability, market size, and asset allocation.

The ICP-2011 is a continuation of previous rounds. In keeping with previous ICP exercises, ICP-2011 will be organized by region, with regional organizations such as the AfDB playing a key role in coordinating their respective regional comparisons. In this context, the AfDB has prepared a Regional Strategic Plan within the context of the global initiative. ICP-Africa 2011 will thus be implemented in the form of a comprehensive, region-wide, statistical capacity-building undertaking, and within the framework of the global International Comparison Program.

3 OBJECTIVES OF ICP-AFRICA

3.1 Supporting MDGs and PRSPs

The immediate objective of ICP-Africa is to organize the collection of socioeconomic statistics, in response to the urgent demand for reliable and timely data to support the monitoring of MDGs and PRSPs in African countries. The long-term objectives include: (i) strengthening national statistical capacity in price and national accounts in RMCs; (ii) making the ICP an integral part of national statistical systems; (iii) bringing purchasing power parities (PPPs) for the poor into the mainstream of the ICP; and (iv) promoting the use of ICP data for policy formulation and monitoring.

3.2 Capacity building

With respect to capacity building, ICP-Africa has the following objectives:

- To develop the capacity of National Statistical Offices (NSOs) to provide regular economic statistics for policy assessment purposes;
- To develop the capacity of Statistical Training Centers (STCs) in support of the NSOs;
- To put in place an integrated set of data collection activities that will enable national accounts to be compiled on a timely and regular basis;
- To set in motion activities to improve the present methods of price monitoring and expand their coverage; and
- To train local staff in statistical activities pertaining to the ICP framework.

4. PROGRAM OUTLINE

4.1 Statistical cooperation

Implementation of ICP-Africa will continue to be coordinated by the AfDB in close collaboration with regional economic communities (RECs), subregional organizations (SROs), statistical training centers (STCs), and the World Bank, in particular the ICP Global Office. The ICP cooperation framework in Africa is meant to support and inform all development policies and actions that are being implemented on the continent, especially those pertaining to poverty reduction. Regional partnership under the revamped ICP is anchored on the principles of program ownership by all stakeholders. In the past, the ICP was organized and managed with a top-down approach by a strong global coordinator, who made most of the decisions. The current strategic framework is based on a bottom-up approach. First, regional agencies (such as the AfDB) will be represented in the global governing body. This is an important innovation insofar as it will ensure regional accountability while according regional stakeholders an opportunity to influence the overall strategy of the global program. Second, subregional organizations will help ensure that ICP optimally fits in with subregional recommendations and programs applicable to their respective member states. Subregional economic groupings will also use ICP as an integrated tool for the assessment of their economic convergence. In addition, it is envisaged that these organizations will participate in the analysis of the ICP results. Third, NSOs will participate in the program at all levels.

The ICP-Africa program covers all the 52 African countries except for Somalia, within the context of the region's statistical objectives and priorities.

4.2 Program management

Global-level management: The management and coordination of the ICP takes place at three levels: global, regional, and national. Since the ICP is essentially a global undertaking and the technical demands of the data require standard procedures to ensure consistency and data quality in all participating regions and countries, the current ICP arrangement provides for effective global management. The components are as follows:

- Overall coordination and accountability of the Global Program is achieved through an international governing body, to include representatives of the main stakeholders, including international organizations, regional agencies, and national statistical offices (NSOs). The international

governing body will be responsible for setting goals and objectives as well as the strategic framework for the Global ICP, taking into consideration the statistical needs of regional agencies and countries.

- Day-to-day management of the program is achieved through the *Global Office* (GO). The ICP Global Office is responsible for resource mobilization, advocacy, program implementation and monitoring, and reporting to stakeholders. The Global Office is housed at the World Bank HQ in Washington, DC.

Regional-level management: The key to ICP management lies at the regional level. The regional coordinating body is responsible for: (i) outlining the objectives of a regional program; (ii) charting a specific program of action; (iii) providing guidelines for an overall institutional plan; and (iv) managing the implementation process. The first rounds of ICP-Africa were managed and coordinated by Eurostat and EuroCost and were restricted to the ICP. The year 2005 witnessed the ICP-Africa program being coordinated for the first time by a pan-African institution, namely the AfDB, under the oversight of the ICP-Global Office. Unlike previous programs, it comprised specific sub-programs on (i) PPP estimates (ICP), (ii) the implementation of the 1993 SNA, and (iii) statistical capacity building.

For ICP-Africa, overall coordination and accountability of the regional program have been achieved through a regional governing body chaired by the head of an NSO and consisting of representatives of the main stakeholders, including regional agencies and NSOs. The regional governing body is responsible for setting regional goals, priorities, and objectives, in addition to approving annual work programs. The ECA, other regional organizations and subregional organizations play a critical intermediary role in supporting and facilitating the implementation of the ICP-Africa.

National-level management: The sharing of work between the AfDB and NSOs calls for maximum cooperation and a clear understanding of underlying responsibilities. At the national level, implementation of the ICP is the responsibility of the agency responsible for routine price data collection, which is usually the NSO. Each participating country has been requested to appoint a national ICP coordinator, to take responsibility for organizing the data collection process and liaising with the ICP Coordinator at the AfDB. The national coordinator is assisted by a deputy coordinator, and three other technical and administrative staff members, making a team of five members.

4.3 Integration of the ICP with National Statistical Systems (NSSs)

As the ICP data requirements largely coincide with a country's own requirements in the preparation of its national accounts, and in the construction from time-to-time of the consumer price index (CPI) and compilation of other social and economic statistics, any step directed toward the improvement of national accounts or price statistics at the national level should be of immediate benefit to ICP and vice versa. To reduce the costs of data collection in participating countries, ICP-Africa will promote the integration of the ICP with the CPI data collection systems. The objective is to maximize the benefits that CPI and ICP draw from an integrated price collection mechanism without placing an undue burden on either program.

Another important dimension is the integration of detailed price data from ICP with detailed expenditure data from the household budget survey (HBS). The objective here is to establish the greatest possible synergy between ICP and the HBS. Characteristically, HBS provides detailed expenditure data, but the price data generated are restricted in scope and coverage. The ICP, on the other hand, provides detailed price statistics. The integration of ICP and HBS could potentially provide tremendous cross-benefits to each program. To compute purchasing power parities (PPPs), ICP requires detailed subcategory expenditure weights that are normally available only from household expenditure surveys. On the other hand, the detailed data that the ICP makes available provide a coherent basis for the assessment of poverty and the impact of economic programs, which are the primary concerns of governments and international agencies.

5. PROGRESS REPORT: RECOMMENDATIONS FOR THE 2011 ICP-AFRICA ROUND

Following an initial preparatory phase of the program, the 2011 ICP program was successfully launched in Nairobi, Kenya, from June 14–25, 2010. There were over 200 participants representing 49 African countries, regional and subregional organizations, and statistical training centres. The meeting made the following recommendations:

- AfDB to communicate decisions reached vis-à-vis the Core Global and Africa Region Products Lists to the ICP Global Office;
- NSOs to adopt the governance structure for the 2011 ICP-Africa Round;
- SROs to streamline the disbursement of funds to countries;

- STCs to consider integrating ICP issues in the training curricula;
- AfDB to ensure that the NSO staff who are participating in 2011 ICP-Africa Round but did not participate in the 2005 Round are fully exposed to the Bank rules and procedures, especially in the areas of accountability and audit;
- NSOs to justify the disbursements as required by AfDB on time;
- As a best practice, countries to share experiences from the 2005 ICP–Africa Round when implementing the 2011 Round;
- NSOs to synchronize the 2011 ICP-Africa Round activities with their regular activities for the year 2011 for effective implementation of the program.

It was further agreed that: (i) the ICP-Africa 2011 Round Governing Board would be constituted; (ii) the AfDB would incorporate a Risk Strategy for the 2011 ICP-Africa Round work plan; and (iii) member countries would adopt and operationalize the 2011 ICP-Africa Timetable and Work Program. It was also agreed that a Second Regional Workshop be held in September to finalize the methodological aspects and prepare for 2011 activities.

5.1 The Second Regional Workshop

The main objectives of the Second Regional Workshop were to: (i) finalize the preparations for the 2011 round of ICP activities, including the Regional List of Products, (ii) work on the ICP Work Program for the period 2011–2013; (iii) refine the methodologies necessary for the GDP breakdown for the 2011 ICP Round; and (iv) finalize the 2009 data validation, for both Prices and National Accounts data that would be used to compute the 2009 regional PPPs.

Specifically, the *Price Statistics* discussions covered the following areas: (i) Survey Framework; (ii) Pilot Survey for the 2011 Household Consumption component; and the structure of the pilot survey budget; (iii) ICP-Data Quality Assurance Framework checklist forms; and (iv) the status of the 2009 and 2010 country price information.

National Accounts sessions covered five themes as follows: (i) timetable of National Accounts activities, 2010–2013; (ii) guidelines for validating the basic heading GDP breakdown for 2009; (iii) report on the situation regarding metadata for 2009 GDP breakdown; (iv) review of the consolidated matrix of the 2009 GDP breakdown, and, (v) National Accounts reporting forms and the National Accounts framework for the 2011 ICP Round.

At the conclusion of the meetings, participants agreed to undertake several activities in preparation for the ICP-Africa 2011 Round (see Work Plan below).

6. FUTURE ACTIVITIES

ICP-Africa 2011 activities began in 2010 and can be divided into two main components – Price Statistics and National Accounts activities. Details of the Work Plan up until the end of 2011 are presented below and are in line with the Global Work Plan. The African Development Bank is in the process of preparing annual work plans to be distributed to countries. These will also serve as part of the promotional material distributed to countries, to share with key stakeholders.

WORK PLAN

No.	Price Statistics Activities	Deadline / Timeframe	Responsibility
1	Submission of the ICP-Africa National Coordination Team to AfDB and SRO	September 10, 2010	Countries
2	Country Survey Framework Report submission	September 30, 2010	Countries
3	Updating the Regional List of Products	September 15, 2010	AfDB and SRO
4	Final submission of the 2009 price data	September 17, 2010	Countries
5	Sending to countries the ICP price survey material, including field instruments and survey forms	October 5, 2010	AfDB and SRO
6	Training ICP price survey field staff in countries	October 20, 2010	Countries
7	Sending to countries and SRO for review the 2009 ICP-Africa preliminary results	October 30, 2010	AfDB
8	Training of trainers on ICP-Africa 2011 Software (Genesis Software and ICP Country Software)	November 15–19, 2010	AfDB (with the participation of the Global Office)

.../cont.

No.	Price Statistics Activities	Deadline / Timeframe	Responsibility
9	Training on ICP-Africa 2011 Software (Genesis Software and ICP Country Software) for participating countries	December 2010 to February 2011	AfDB and STC
10	Sending the final Regional List and Products catalogues to countries	December 31, 2010	AfDB
11	Technical assistance activities to countries on ICP price activities <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration or updating survey frameworks and related data collection preparatory activities; • Training of data collectors, data entry clerks and supervisors; • Support on the use of ICP data collection and validation tools; • Support on any specific request about ICP methodology; • Supervision of the work of the national coordination teams. 	September 2010 to September 2011	AfDB, AFRISTAT, COMESA, SADC, ECOWAS
12	Subregional (ECOWAS, SADC, COMESA, AMU, ECCAS) ICP-Africa price quality control and validation for 2010 (12 months) and 2011 (3 months) data	April 1–5, 2011	AfDB and RECs
13	Regional ICP-Africa price quality control and validation for 2010 (12 months) and 2011 (three months) data	June 6–10, 2011	AfDB
14	Sub-Regional (ECOWAS, SADC, COMESA, AMU, ECCAS) ICP-Africa price quality control and validation for 2010 (12 months) and 2011 (ten months) data	November 10–14, 2011	AfDB and RECs

.../cont.

No.	National Accounts Activities	Deadline / Timeframe	Responsibility
1	Preparation of Budget and submission to AfDB	September 30, 2010	Countries
2	Technical assistance on 2009 GDP breakdown for selected countries	September – October 2010	AfDB & RECs/SROs
3	Final submission of GDP vectors for 2009	October 31, 2010	AfDB & RECs/SROs
4	Major aggregates (revised) for 2006, 2007, 2008, 2009 Values for all basic headings for 2006, 2007, 2008, 2009	November 2010	Countries
5	Ten (10) case studies to be conducted by end December 2010 to customize the forms and assess additional workload to countries	November–December 2010	AfDB & RECs/SROs
6	National Accounts Subregional Workshops (AMU, COMESA, ECCAS, ECOWAS, SADC): Case studies on 2011 ICP National Accounts metadata forms & specific surveys methodology	April 2011	RECs/SROs
7	5 National Accounts Subregional Workshops (AMU, COMESA, ECCAS, ECOWAS, SADC): Preliminary data for 2010	April 2011	RECs/SROs
8	3rd ICP 2011 Regional Workshop: 2010 GDP breakdown: preliminary data	June 2011	AfDB
9	Major aggregates (revised data for 2006, 2007, 2008, 2009), preliminary data for 2010 All basic headings for 2006, 2007, 2008, 2009, 2010 (preliminary)	July 2011	Countries

.../cont.

No.	National Accounts Activities	Deadline / Timeframe	Responsibility
10	Five National Accounts Subregional Workshops (AMU, COMESA, ECCAS, ECOWAS, SADC): Revised data for 2010 & ICP 2011 Specific Surveys data validation	August–September 2011	RECs/SROs
11	4th ICP 2011 Regional Workshop: 2010 GDP breakdown: revised data & ICP 2011 Specific Surveys data validation	November 2011	AfDB

Key: AfDB = African Development Bank; AMU = Arab Maghreb Union; COMESA = Common Market for Eastern and Southern Africa; ECCAS = Economic Community of Central African States; ECOWAS = Economic Community of West African States; RECs = Regional Economic Communities; SADC = Southern Africa Development Community; SROs = Subregional Offices; STC= Statistical Training Center

Programme de comparaison internationale pour l'Afrique (PCI-Afrique) : Lancement de l'édition de 2011

Juin 2010, Nairobi, Kenya

1. CONTEXTE

Le Programme de comparaison internationale (PCI) est une initiative mondiale visant à produire des statistiques internationalement comparables sur les niveaux de prix, la valeur des dépenses et l'estimation de la parité du pouvoir d'achat (PPA), afin de faciliter la comparaison entre les pays des agrégats économiques et des niveaux de prix par rapport au PIB et à ses sous-agrégats. Le PCI est né du constat que les mesures d'agrégats économiques fondées sur les taux de change ne reflètent pas les différences de niveaux de prix entre les pays et ne sont donc pas appropriées pour déterminer les choix de politiques qui, en principe, portent uniquement sur les volumes et ne tiennent pas compte des distorsions de prix. Dans le cadre du PCI, des comparaisons de la valeur réelle sont obtenues non seulement pour le PIB comme agrégat principal, mais également pour un certain nombre de sous-agrégats pertinents, notamment les dépenses de consommation des ménages, les investissements et les dépenses publiques. La parité du pouvoir d'achat (PPA) est l'équivalence entre différents pouvoirs d'achat, exprimée en une seule unité monétaire permettant d'acheter la même quantité de biens et services dans tous les pays. Les données sur la PPA permettent donc de comparer les agrégats et les structures économiques de différents pays sur la base des volumes, sans tenir compte de la distorsion des prix et des taux de change.

À sa création en 1970, le PCI était une entreprise commune des Nations unies et de l'unité de comparaison internationale de l'Université de Pennsylvanie. C'était alors un projet modeste dont les comparaisons portaient sur 10 pays. D'autres éditions du PCI ont été organisées en 1975, 1980, 1985, 1990 et 1993. À sa dernière édition, le PCI avait atteint une dimension mondiale et couvrait 118 pays dans toutes les régions du monde.

Depuis son lancement, le PCI a progressivement accru la participation des pays africains. Pendant les deux premières phases expérimentales (1970 et 1973), le Kenya était le seul pays africain représentant le monde en développement. Lors des phases suivantes, le nombre de pays africains est passé à quatre en 1975, puis à 15, 23 et 22 respectivement en 1980, 1985 et 1993. Les deux dernières éditions du PCI pour la région étaient financées et supervisées par Eurostat. Dans les autres régions, la coordination du programme était assurée par des institutions locales. *L'édition 2005 du PCI était donc la*

toute première pendant laquelle les activités du programme en Afrique étaient coordonnées par une institution africaine, la BAD, en étroite collaboration avec la CEA et la Banque mondiale. Ensuite, la BAD a pris l'entière responsabilité de la coordination et du financement du PCI-Afrique.

2. BIEN-FONDÉ DES PROGRAMMES DE COMPARAISON INTERNATIONALE

Le besoin de données fiables et comparables a gagné en importance depuis le début des années 90, car les statistiques sont plus explicitement utilisées pour la définition des objectifs nationaux, régionaux et mondiaux, pour la préparation de Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) dont la demande est en hausse, et pour le suivi des progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En outre, du fait de la rareté des ressources, beaucoup de pays ne disposent plus d'approches globales pour l'élaboration de politiques et le besoin de politiques judicieuses, ciblées et rentables est devenue énorme. Le PCI vise donc à répondre à la demande de données fiables, régulières et comparables pour l'élaboration des DSRP, l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des OMD et d'autres travaux analytiques, dont ceux ayant trait à la réforme structurelle des économies nationales.

Pour ce faire, le PCI continue de fournir des données plus ponctuelles et plus fiables sur les niveaux de développement de différents pays, ce qui facilite l'allocation efficiente de ressources internationales pour la réduction de la pauvreté, la compréhension du processus de transformation économique et de croissance et le suivi des progrès. Par exemple, les données du PCI sont utilisées à l'échelle internationale pour l'établissement du seuil international de pauvreté (un ou deux dollars par jour) et le suivi des progrès vers les cibles de réduction de la pauvreté des OMD (Banque mondiale) ; l'élaboration de l'indice du développement humain (PNUD) ; la comparaison des dépenses de santé par habitant (OMS) ; l'évaluation des dépenses d'éducation par habitant (UNESCO) ; le suivi du bien-être chez les enfants (UNICEF) ; la comparaison de la taille de différentes économies et l'estimation du taux de croissance économique pondéré par région (FMI et BAD).

La mondialisation rapide et l'intégration croissante des marchés internationaux et des institutions financières renforcent également l'urgence des besoins de données internationalement comparables. Le PIB réel par habitant exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA) est l'unique mesure le plus souvent utilisée par les multinationales pour évaluer les coûts d'investissement

à l'étranger et les risques d'un pays à l'autre, y compris le coût unitaire de la main-d'œuvre et du matériel, ainsi que pour déterminer la viabilité des projets, la taille du marché et la répartition des actifs.

Le PCI 2011 s'inscrit dans la continuité des éditions précédentes. Comme les précédents exercices, il sera organisé par région ; des organisations régionales telles que la BAD joueront un important rôle de coordination. À cet effet, la BAD s'est dotée d'un plan stratégique régional. La mise en œuvre du PCI-Afrique 2011 se fera donc sous la forme d'un exercice complet de renforcement des capacités statistiques régionales et dans le cadre du Programme international de comparaison.

3. OBJECTIFS DU PCI-AFRIQUE

3.1 Appuyer la réalisation des OMD et des DSRP

L'objectif immédiat du PCI-Afrique est l'organisation de la collecte de statistiques socioéconomiques pour répondre à la demande pressante de données fiables et ponctuelles pour le suivi des OMD et des DSRP dans les pays. Les objectifs à long terme consistent notamment à : i) renforcer les capacités des PMR en matière de statistiques de prix et les comptes nationaux ; ii) faire du PCI une partie intégrante des systèmes statistiques nationaux ; iii) intégrer la parité du pouvoir d'achat des pauvres dans le PCI ; et iv) promouvoir l'utilisation des données du PCI pour l'élaboration et le suivi des politiques.

3.2 Renforcement des capacités

Pour ce qui est du renforcement des capacités, les objectifs du PCI-Afrique se présentent comme suit :

- développer la capacité des bureaux nationaux de statistique (BNS) à produire régulièrement des statistiques économiques pour l'évaluation des politiques ;
- améliorer les capacités des centres de formation en statistiques afin qu'ils puissent soutenir les BNS ;
- concevoir un ensemble intégré d'activités de collecte de données qui favoriseront la compilation ponctuelle et régulière des comptes nationaux ;
- lancer des activités visant à améliorer les méthodes actuelles de suivi des prix et en étendre la couverture ; et
- initier le personnel local aux activités statistiques relevant du PCI.

4. PLAN DU PROGRAMME

4.1 Coopération statistique

La BAD continuera à coordonner la mise en œuvre du PCI-Afrique en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales, les organisations sous-régionales, les centres de formation en statistique et la Banque mondiale, en particulier le Bureau mondial du PCI. Le cadre de coopération africain pour le PCI vise à soutenir et inspirer toutes les politiques et activités de développement en cours dans le continent, surtout celles destinées à lutter contre la pauvreté. Le partenariat régional dans le cadre du PCI amélioré est axé sur le principe de l'appropriation du programme par tous les intervenants. Par le passé, le PCI était organisé et géré en amont par un coordonnateur mondial qui prenait la plupart des décisions. Le cadre stratégique actuel repose sur approche ascendante. Premièrement, des organisations régionales (comme la BAD) seront représentées au sein de la structure mondiale de coordination. Il s'agit d'une innovation importante, dans la mesure où elle favorisera la reddition de comptes à l'échelle régionale tout en permettant aux acteurs régionaux d'influer sur la stratégie mondiale. Deuxièmement, les organisations sous-régionales contribueront à veiller à ce que le PCI soit au mieux conforme aux recommandations et programmes régionaux en vigueur dans les différents États membres. Les communautés économiques sous-régionales se serviront aussi du PCI comme outil intégré pour l'évaluation de leur convergence économique. Elles devraient même être impliquées dans l'analyse des résultats du PCI. Troisièmement, les bureaux de statistique nationaux participeront au programme à tous les niveaux.

Le programme couvre tous les pays africains à l'exception de la Somalie (soit 52), compte tenu des objectifs et priorités de la région en matière de statistique.

4.2 Gestion du programme

Gestion mondiale. La gestion et la coordination du PCI comprend trois niveaux : mondial, régional et national. Étant donné que le PCI est essentiellement une entreprise mondiale et que les exigences techniques de la collecte de données font appel à des procédures standard pour assurer la cohérence et la qualité des données dans l'ensemble des régions et pays participants, l'organisation actuelle du PCI prévoit une gestion mondiale efficace. Ses composantes sont les suivantes.

- La coordination et la responsabilité du programme mondial incombe à un *organe directeur international* devant comprendre les représentants des principaux intervenants, dont les organisations internationales, les organismes régionaux et les bureaux de statistique nationaux. L'organe directeur définira les buts et objectifs, ainsi que le cadre stratégique du PCI mondial, en tenant compte des besoins statistiques des organismes régionaux et des pays.
- La gestion quotidienne du programme sera assurée par le *Bureau mondial du PCI*. Celui-ci s'occupe de la mobilisation de ressources, de la promotion, de l'exécution et du suivi du programme, ainsi que de la reddition de comptes aux participants. Il est hébergé au siège de la Banque mondiale à Washington.

Gestion régionale. Le succès de la gestion du PCI passe par l'échelle régionale. L'organe de coordination régional est responsable de : i) la définition des objectifs du programme régional ; ii) l'élaboration d'un programme d'action spécifique ; iii) la fourniture des orientations pour un plan institutionnel global ; et iv) la gestion du processus de mise en œuvre. Les premières éditions du PCI-Afrique étaient restreintes, gérées et coordonnées par Eurostat et EuroCost. Depuis l'édition 2005, la toute première à être coordonnée par une institution africaine, l'ensemble des activités régionales est géré par la BAD sous la supervision du Bureau mondial du PCI. Contrairement aux éditions précédentes, le PCI comprend des sous-programmes : i) estimations de PPA ; ii) exécution du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 ; et iii) renforcement des capacités statistiques.

À l'échelle régionale, la coordination et la responsabilité globale du PCI-Afrique sont confiées à un organe directeur régional présidé par le chef d'un bureau de statistique national et composé de représentants des principaux intervenants, y compris les agences régionales et les bureaux de statistique nationaux. Cet organe fixe les buts, les priorités et les objectifs régionaux. Il approuve aussi les programmes d'activité annuels. La CEA et d'autres organisations régionales et sous-régionales jouent un rôle clé d'intermédiaire en appuyant et en facilitant l'exécution du PCI-Afrique.

Gestion au niveau national. La répartition du travail entre la BAD et les bureaux de statistique nationaux requiert une grande collaboration et une bonne compréhension des responsabilités sous-jacentes. À l'échelle nationale, c'est l'organe responsable de la collecte de données sur les prix, généralement le BNS, qui s'occupe de l'exécution du PCI. Il a été demandé à chaque pays participant de désigner un coordonnateur qui se chargera de l'organisation de la collecte de données et assurera la liaison avec le coor-

donnateur du programme à la BAD. Le coordonnateur national est assisté d'un coordonnateur adjoint et d'une équipe technique et administrative composée de trois personnes, soit un total de cinq personnes.

4.3 Intégration du PCI aux systèmes statistiques nationaux

Les données nécessaires au PCI correspondent largement à celles dont un pays a besoin pour la préparation des comptes nationaux, pour la construction de l'indice des prix à la consommation et pour d'autres usages socioéconomiques quotidiens. Par conséquent, toute activité visant à améliorer les statistiques et les comptes nationaux sera également utile au PCI et vice-versa. Afin de réduire les coûts liés à la collecte des données dans les pays participants, le PCI-Afrique encouragera l'intégration du PCI aux systèmes de collecte de données utilisés pour l'indice des prix à la consommation (IPC). L'objectif est d'optimiser les avantages que le PCI et l'IPC tireront d'un mécanisme intégré de collecte des prix sans surcharger ces programmes.

Autre aspect important, l'intégration des données détaillées sur les prix du PCI aux données détaillées sur les dépenses issues des enquêtes sur le budget des ménages. L'objectif est d'établir le maximum de synergie entre le PCI et les enquêtes sur le budget des ménages. Ces dernières ont la particularité de fournir des statistiques détaillées sur les dépenses, mais limitées et incomplètes sur les prix. Par contre, le PCI fournit des statistiques détaillées sur les prix. L'intégration des deux programmes serait donc mutuellement bénéfique. Pour le calcul de la parité des pouvoirs d'achat (PPA), le PCI utilise des sous-catégories de coefficients de pondération des dépenses qui ne peuvent être générées que par les enquêtes sur le budget des ménages. D'autre part, les données précises issues du PCI constituent un excellent point de départ pour l'évaluation de la pauvreté et des effets des programmes économiques, principale préoccupation des gouvernements et des organisations internationales.

5. RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT : RECOMMANDATIONS POUR L'ÉDITION PCI-AFRIQUE 2011

Après la phase préparatoire, le lancement du PCI 2011 s'est déroulé avec succès à Nairobi du 14 au 25 juin 2010. L'événement a rassemblé plus de 200 participants représentant 49 pays africains, des organisations régionales et sous-régionales et des centres de formation en statistique. Les recommandations ci-après sont sorties de cette rencontre :

- la BAD devrait communiquer ses décisions concernant la liste mondiale de produits de base et la liste de produits de la région Afrique au Bureau mondial du PCI ;
- les BNS devraient adopter la structure de gouvernance de l'édition 2011 du PCI-Afrique ;
- Les organisations sous-régionales devraient assurer le bon déroulement du décaissement des fonds destinés aux pays ;
- les centres de formation en statistique devraient intégrer le PCI dans leur programme de formation ;
- la BAD devrait veiller à ce que le personnel des BNS participant au PCI-Afrique 2011 et n'ayant pas participé à l'édition 2005 ait une bonne connaissance des règles et procédures de la Banque, surtout en matière de responsabilité et d'audit ;
- Les BNS devraient justifier les décaissements dans les délais prescrits par la BAD ;
- les pays devraient partager leur expérience du PCI-Afrique 2005 à titre de bonne pratique pour l'édition 2011 ;
- les BNS devraient synchroniser les activités du PCI-Afrique avec leurs activités normales de l'exercice 2011, en vue de la réussite du programme ;

De plus, il a été convenu que : i) le Conseil de direction du PCI-Afrique 2011 devrait être mis sur pied ; ii) la BAD devrait intégrer une stratégie de gestion du risque dans le plan d'activité du PCI-Afrique 2011 ; et iii) les pays membres devraient adopter et exécuter le calendrier et le programme de travail de cette édition du programme. Il a également été convenu de la tenue d'un second atelier régional en septembre pour finaliser les aspects méthodologiques et préparer les activités de 2011.

5.1 Deuxième atelier régional

Le deuxième atelier régional avait pour objectifs de : i) finaliser les préparatifs des activités du PCI-Afrique 2011, y compris la liste de produits régionaux ; ii) travailler sur le programme de travail du PCI pour la période 2011-2013 ; iii) améliorer les méthodologies de ventilation du PIB pour le PCI 2011 ; et iv) achever la validation des données de 2009 sur les prix et les comptes nationaux, afin qu'elles puissent être utilisées pour le calcul des PPA régionaux pour 2009.

Plus précisément, les discussions relatives aux *statistiques de prix* ont porté sur : i) le cadre des enquêtes ; ii) l'enquête pilote pour la composante Consommation des ménages de 2011 ; et la structure de l'enquête pilote sur le budget ; iii) les formulaires de la liste de vérification du Cadre d'assurance

de la qualité des données du PCI ; et iv) l'état des informations de 2009 et 2010 sur les prix nationaux.

Les réunions concernant *les comptes nationaux* ont abordé les cinq thèmes ci-après : i) le calendrier des activités relatives aux comptes nationaux pour 2010-2013 ; ii) les lignes directrices pour la validation de la ventilation du PIB par position élémentaire pour 2009 ; iii) le rapport d'avancement sur les métadonnées relatives à la ventilation du PIB de 2009 ; iv) la revue de la matrice consolidée de la ventilation du PIB de 2009 ; et v) les formulaires de rapport sur les comptes nationaux et le cadre des comptes nationaux pour l'édition 2011 du PCI.

À l'issue des rencontres, les participants ont convenu de mener diverses activités préparatoires pour le PCI-Afrique 2011 (voir le plan d'activité ci-dessous).

6. ACTIVITÉS PRÉVUES

Les activités préparatoires pour le PCI-Afrique 2011 ont démarré en 2010 et peuvent être réparties en deux principales composantes les statistiques des prix et les activités des comptes nationaux. Le tableau ci-après contient des précisions sur le plan d'activité jusqu'à la fin de 2011. Ces activités sont harmonisées avec celles du plan d'activité mondial. La Banque africaine de développement prépare en ce moment des plans d'activité annuels qui seront distribués aux pays. Ils feront partie des instruments de promotion que les pays devront partager avec les principaux intervenants.

PLAN D'ACTIVITÉ

No.	Activités relatives aux statistiques des prix	Date-butoir/délai	Responsabilité
1	Présentation de l'équipe de coordination nationale du PCI-Afrique à la BAD et au BSR	10 septembre 2010	Pays
2	Présentation du rapport sur le cadre d'enquêtes nationales	30 septembre 2010	Pays
3	Mise à jour de la liste régionale des produits	15 septembre 2010	BAD et BSR

No.	Activités relatives aux statistiques des prix	Date-butoir/délai	Responsabilité
4	Présentation de la version finale des données sur les prix de 2009	17 septembre 2010	Pays
5	Transmission aux pays du matériel d'enquête sur les prix du PCI, y compris le matériel de terrain et les formulaires	05 octobre 2010	BAD et BSR
6	Formation du personnel chargé de l'enquête sur les prix dans les pays	20 octobre 2010	Pays
7	Transmission aux pays et au BSR des résultats préliminaires du PCI-Afrique 2009 pour examen	30 octobre 2010	BAD
8	Formation des formateurs sur les logiciels du PCI-Afrique 2011 (logiciel Genesis et logiciel-pays du PCI)	15 au 19 novembre 2010	BAD (avec la participation du Bureau mondial)
9	Formation sur les logiciels du PCI-Afrique 2011 (logiciel Genesis et logiciel-pays du PCI) à l'intention des pays participants	Décembre 2010 à février 2011	BAD et centres de formation en statistiques
10	Transmission de la liste régionale finale et des catalogues de produits aux pays	31 décembre 2010	BAD
11	<p>Assistance technique aux pays pour la collecte de données sur les prix du PCI</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboration ou actualisation des cadres d'enquêtes et activités préparatoires à la collecte de données ; • formation des collecteurs de données, des commis à la saisie de données et des superviseurs ; • aide à l'utilisation des outils de collecte et de validation des données du PCI ; • réponse à tous types de demandes concernant la méthodologie du PCI ; • supervision du travail des équipes de coordination nationales 	Septembre 2010 à septembre 2011	BAD, AFRISTAT, COMESA, SADC, CEDEAO

No.	Activités relatives aux statistiques des prix	Date-butoir/délai	Responsabilité
12	Contrôle de la qualité des données du PCI-Afrique sur les prix et validation pour 2010 (12 mois) et 2011 (trois mois) au niveau sous-régional (CEDEAO, SADC, COMESA, UMA, CEEAC)	1er au 5 avril 2011	BAD et CER
13	Contrôle de la qualité des données du PCI-Afrique sur les prix et validation pour 2010 (12 mois) et 2011 (trois mois) au niveau régional	6 au 10 juin 2011	BAD
14	Contrôle de la qualité des données du PCI-Afrique sur les prix et validation pour 2010 (12 mois) et 2011 (10 mois) au niveau sous régional (CEDEAO, SADC, COMESA, UMA, CEEAC)	10 au 14 novembre 2011	BAD et CER

No.	Activités relatives aux comptes nationaux	Date-butoir/délai	Responsabilité
1	Préparation du budget et présentation à la BAD	30 septembre 2010	Pays
2	Assistance technique à la ventilation du PIB de 2009 pour un certain nombre de pays	Septembre et octobre 2010	BAD et CER/BSR
3	Présentation de la version finale des vecteurs du PIB pour 2009	31 octobre 2010	BAD et CER/BSR
4	Principaux agrégats (révisés) pour 2006, 2007, 2008 et 2009 Valeur de toutes les positions élémentaires pour 2006, 2007, 2008 et 2009	Novembre 2010	Pays
5	Dix (10) études de cas à mener d'ici fin décembre 2010 pour personnaliser les formulaires et évaluer la charge de travail supplémentaire pour les pays	Novembre et décembre 2010	BAD et CER/BSR

No.	Activités relatives aux comptes nationaux	Date-butoir/décal	Responsabilité
6	Ateliers sous-régionaux sur les comptes nationaux (UMA, COMESA, CEEAC, CEDEAO, SADC) : études de cas relatives aux formulaires de métadonnées des comptes nationaux et à la méthodologie des enquêtes ciblées du PCI 2011	Avril 2011	CER/BSR
7	5 ateliers sous-régionaux sur les comptes nationaux (UMA, COMESA, CEEAC, CEDEAO, SADC) : données préliminaires pour 2010	Avril 2011	CER/BSR
8	Troisième atelier régional sur le PCI 2011 : ventilation du PIB de 2010 : données préliminaires	Juin 2011	BAD
9	Principaux agrégats (données révisées pour 2006, 2007, 2008 et 2009) données préliminaires pour 2010 Toutes les positions élémentaires pour 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 (préliminaires)	Juillet 2011	Pays
10	5 ateliers sous-régionaux sur les comptes nationaux (UMA, COMESA, CEEAC, CEDEAO, SADC) : Données révisées pour 2010 et validation des données des enquêtes ciblées du PCI 2011	Août et septembre 2011	CER/BSR
11	Quatrième atelier régional sur le PCI 2011 : ventilation du PIB de 2010 : données révisées et validation des données des enquêtes ciblées du PCI 2011	Novembre 2011	BAD

Note : BAD - Banque africaine de développement ; UMA - l'Union du Maghreb arabe
COMESA - Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe ; CEEAC - Communauté économique des États de l'Afrique Centrale; CEDEAO - Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; REC - Communautés économiques régionales ; SADC - Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe ; OSR - Organisation sous-régionale ; CFS - Centre de formation statistique.